

Attention :

Umbrosa utilise des produits et matériaux naturels (bois, béton, granit, etc.) qui sont soumis aux conditions climatiques qui les font vieillir naturellement. Le processus de vieillissement naturel en extérieur n'est pas couvert par la garantie.

Umbrosa ne peut donc pas garantir qu'aucune tache n'apparaîtra sur ses produits en conséquence de déjections animales et/ou de phénomènes de pollution.

CLAUSES DE GARANTIE PARTICULIÈRES « TISSUS ET CONFECTION » :

Des études à long terme, des tests et l'expérience d'utilisation ont démontré que le tissu en acrylique **Limited Edition de la marque Sunbrella** est sans doute la meilleure étoffe possible pour les produits Umbrosa. Si le parasol est utilisé intensivement (tous les jours l'année durant) ou s'il est employé dans une région jouissant d'un taux d'ensoleillement très important et d'un indice UV élevé, Umbrosa conseille d'utiliser le tissu Limited Edition. Celui-ci est le plus durable et il offre la garantie la plus complète.

5 ans de garantie

Le tissu Limited Edition employé dans toutes les collections, à l'exception explicite de la collection Ingenua, est garanti 5 ans contre la décoloration et l'intégrité structurelle. Dans le cas exceptionnel d'une décoloration, Umbrosa élaborera une proposition de compensation au prorata de la période d'utilisation du produit. Il est également possible de choisir de recevoir une nouvelle toile dont le coût de la coupe et de la confection est facturé. La décoloration n'entraînera en aucun cas la réception gratuite d'une nouvelle toile.

3 ans de garantie

Le tissu **Premium en oléfine** est une bonne étoffe extérieure qui convient parfaitement à un usage moins intensif (= saisons). La protection quotidienne du parasol avec la housse de protection accroît de façon exponentielle la durée de vie du parasol. Pour un usage intensif ou professionnel dans des régions situées en dehors de l'Europe continentale, il est fortement déconseillé d'utiliser le tissu Premium. Dans ces régions, la garantie est par ailleurs réduite à un an. La fibre oléfine est sensible aux sources de chaleur non naturelles directes ou indirectes. Les trous de brûlure, les trous de fusion et la déformation du tissu ne sont donc pas couverts par la garantie.

En cas d'utilisation en Europe continentale, Premium offre une garantie de 3 ans contre la décoloration et l'intégrité structurelle, à l'exception explicite des toiles Ingenua. Dans le cas exceptionnel d'une décoloration, Umbrosa élaborera une proposition de compensation au prorata de la période d'utilisation du produit. Il est également possible de choisir de recevoir une nouvelle toile dont le coût de la coupe et de la confection est facturé. La décoloration n'entraînera en aucun cas la réception gratuite d'une nouvelle toile.

Clauses de garantie particulières – Toiles d'ombrage Ingenua

Pour un usage intensif des toiles d'ombrage Ingenua, des conditions de garanties très spécifiques sont d'application pour cette collection. Pour aucun autre produit, l'intensité d'utilisation ne varie autant d'un utilisateur à l'autre.

Conditions de garantie Limited Edition – Airtex – Sunvision pour Ingenua

En Europe continentale, la garantie sur les toiles d'ombrage Ingenua en Limited Edition – Airtex – Sunvision est limitée à trois ans sur la décoloration et l'intégrité structurelle. Des études ont montré qu'en cas d'utilisation normale, c'est-à-dire en rangeant quotidiennement la toile d'ombrage dans la housse correspondante, la durée de vie prévue est de 5 à 8 ans. En dehors de l'Europe continentale, la garantie applicable est de 2 ans.

Conditions de garantie Premium pour Ingenua

En Europe continentale, la garantie sur les toiles d'ombrage Ingenua est limitée à un an sur la décoloration et l'intégrité structurelle. Des études ont montré qu'en cas d'utilisation normale, c'est-à-dire en rangeant quotidiennement la toile d'ombrage dans la housse correspondante, la durée de vie prévue est de 3 à 5 ans. En dehors de l'Europe continentale, aucune garantie n'est d'application.